



ERES - SAPOLI N.V.
Tulpenstraat 6
B-9810 EKE
T. +32(9)385.59.11
F. +32(9)385.68.98
BE0417.890.747
E. info@eres-sapoli.be
www.eres-sapoli.be

Fiche Technique: HUILE LAMPES ET TORCHES

1 |

PRODUIT / Caractéristiques

Numéro article :	ER11955	Code Intrastat:	27101929
Description :	Huile transparente pour lampes à huile décoratives et torches de jardin.		
Caractéristiques :	Lorsque la mèche est ajustée de manière correcte, il n'y a pas de production de fumée ni de suie.		
Conseils d'utilisations :	Remplir la torche ou la lampe - Allumer quand la mèche est complètement imprégnée.		
Spécifications :	EG - composition :		
	Couleur : Clair		
	Odeur : Spécifique		
	Viscosité (mm ² /s) : 1,2 - 3		
	Densité (g/ml) : 0,73 - 0,8		
	Point d'éclair (°C) : > 61		
	Temps de stockage : 5 ans min.		
Composition INCI :			

EMBALLAGE

SPECIFICATIONS :	Emballage primaire	Emballage secondaire	Palette
Type :	Flacon doseur sécurité enfants	Caisse américaine, imprimée	EURO 120 x 80 15 kg
Matériel 1 :	Flacon PE 37 g	Carton 245 g	Bois
Matériel 2 :	Spray PP & PE 10 g	Etiquette 2 g	Feuille 200 g
Matériel 3 :	Etiquette 2 g		Carton interméd. 0 g
Poids Net :	765 g	9.180 g	551 kg
Poids Brut :	814 g	10.010 g	616 kg
Dimensions L x P x H mm :	85 x 85 x 265 mm	341 x 256 x 276 mm	1200 x 800 x 1720 mm
Nombre :	Uvc / box : 12	Boxes / palette : 60	UVC /palette : 720
Disposition - Palettisation :	3 lignes x 4 bouteilles	6 couches x 10 cartons	
Code EAN- & TU :	5410458119554	15410458119551	

ENVIRONNEMENT & LEGISLATION

Formule :	Les matières premières, la classification et l'étiquetage de cette préparation sont conformes aux dispositions du règlement REACH, CLP règlement et le règlement (CE) No 648/2004 sur les détergents. L'(Les) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité tels que définis dans la réglementation (CE) No 648/2004 sur les détergents. Cette information est basée sur des données qui nous ont été données par nos fournisseurs de matières premières.
Emballage :	Les composants de l'emballage et carton de groupage sont entièrement recyclables. L'emballage en carton secondaire est constitué d'un minimum de 80% de papier recyclé. Le matériau utilisé dans l'emballage est conforme à la directive européenne 94/62 / CE et le règlement REACH. Cette information est basée sur des données qui nous ont été données par nos fournisseurs d'emballages.
Conditions:	Nos produits doivent être transportés dans leur emballage d'origine, sec et droit. Les produits doivent être stockés dans leur emballage d'origine, sec, droit et à des températures comprises entre 5° C et 25° C. Les palettes ne peuvent être empilés les uns sur les autres pendant le stockage ou le transport.
Environnement:	Nous suivons une politique active de prévention des déchets. Les eaux usées et l'eau de rinçage est recueilli, purifié et réutilisé. Notre engagement au sein de FOST Plus et VAL-I-PAC assure une gestion consciente et efficace de notre flux de déchets. Pour plus d'information environnementale: voir www.eres-sapoli.be .